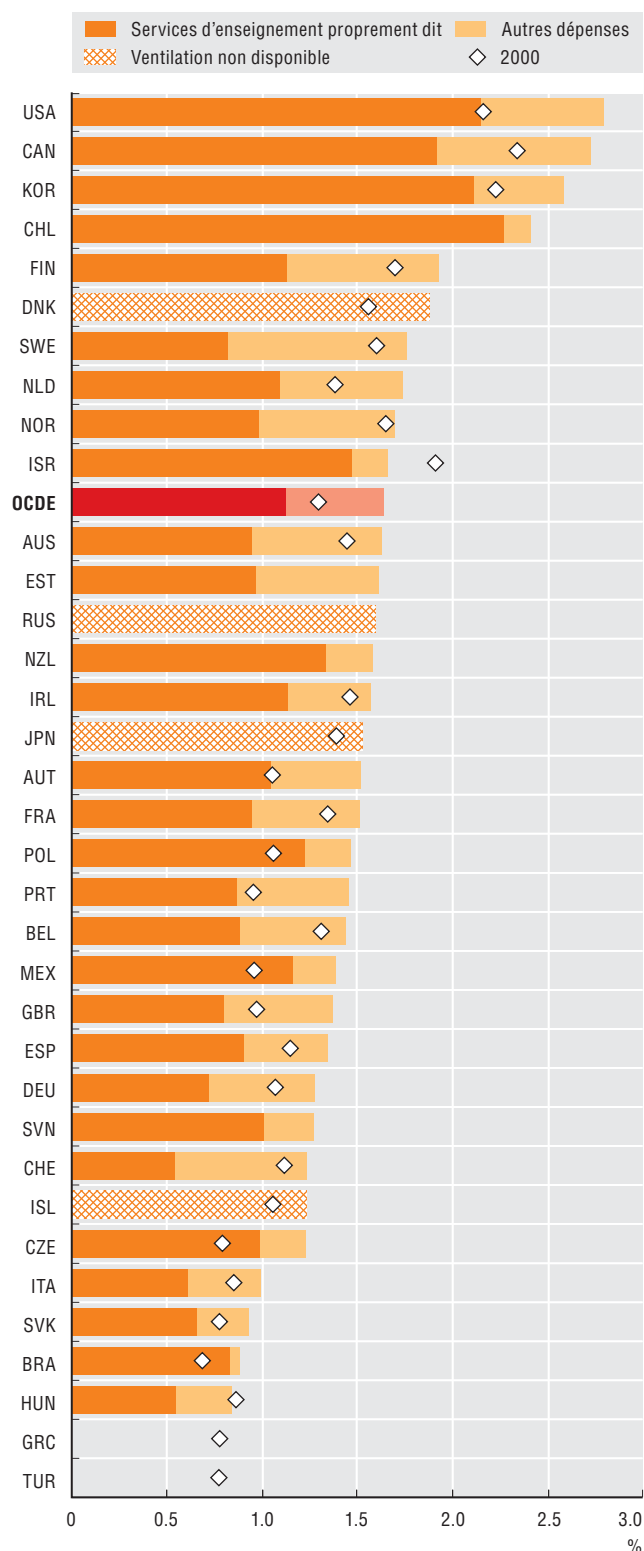


2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

1. Investir dans le savoir

Dépenses consacrées à l'enseignement supérieur, 2000 et 2010

En pourcentage du PIB



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931810>

Au cœur des économies du savoir, l'enseignement et la recherche, tout comme l'innovation, sont les moteurs d'une croissance durable. Les investissements dans l'enseignement supérieur (ES), dans la R-D et dans les TIC sont complémentaires, et permettent d'activer le capital humain ainsi que de créer les infrastructures nécessaires pour faire face aux nombreux défis qui se posent aux sociétés.

La part du PIB consacrée à l'ES dans son ensemble varie fortement selon les économies, tout comme celle consacrée aux dépenses d'enseignement proprement dit. En 2010, les États-Unis, le Canada et la Corée ont consacré plus de 2.5 % de leur PIB à l'ES, contre moins de 1.5 % dans la plupart des économies de l'OCDE. Cette part a presque partout augmenté depuis 2000.

Entre 2001 et 2011, l'intensité de R-D de la zone OCDE a légèrement progressé, passant de 2.2 % à 2.4 % du PIB. Cet agrégat cache des réalités très hétérogènes avant et après la crise de 2008. Cette intensité a augmenté en Corée, Portugal et Slovénie, dans des proportions comparables à la Chine, mais a baissé en Suède et au Canada.

En 2011, dans presque toute l'OCDE, la part de l'investissement en TIC est inférieure au pic de 2000, confirmation du caractère très procyclique de cette dépense. La baisse de l'investissement en TIC, encore plus nette en termes relatifs, est liée à la baisse des dépenses d'équipements, en dépit du maintien, voire de la légère augmentation, de la part du logiciel dans le PIB. Cela s'explique surtout par la baisse des prix unitaires des TIC, particulièrement ceux qui impliquent une forte différenciation locale, comme les logiciels de gestion.

Définitions

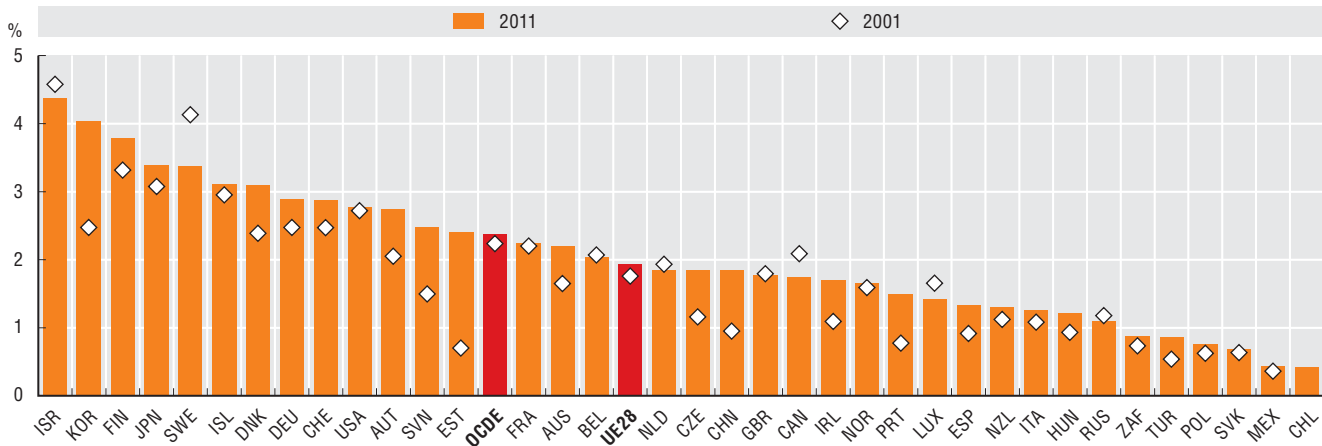
La *Dépense dans l'enseignement supérieur* mesure l'ensemble des dépenses que le secteur public, les entreprises et les particuliers consacrent aux établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur regroupe le tertiaire de type A (CITE 5A), de type B (CITE 5B), et la recherche de haut niveau (CITE 6). Les *services d'enseignement proprement dit* recouvrent tous les services directement liés à l'instruction (enseignants, bâtiments et matériel pédagogique). Les *autres dépenses* correspondent à la R-D, quelle que soit la source du financement, et aux services auxiliaires.

La *Dépense intérieure brute de R-D (DIRD)* est le principal agrégat des comparaisons internationales de la dépense de R-D. La définition retenue pour la R-D est celle du *Manuel de Frascati* (OCDE, 2002). Exprimée en pourcentage du PIB, la DIRD mesure l'intensité en R-D d'une économie.

L'*investissement en TIC* est défini conformément au Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 et comporte trois éléments : matériel de technologies de l'information (ordinateurs et matériel connexe), équipements de communication et logiciels. Ces derniers comprennent l'acquisition de logiciels prêts à l'emploi, sur mesure et développés pour compte propre.

Dépenses intérieures brutes de R-D, 2001 et 2011

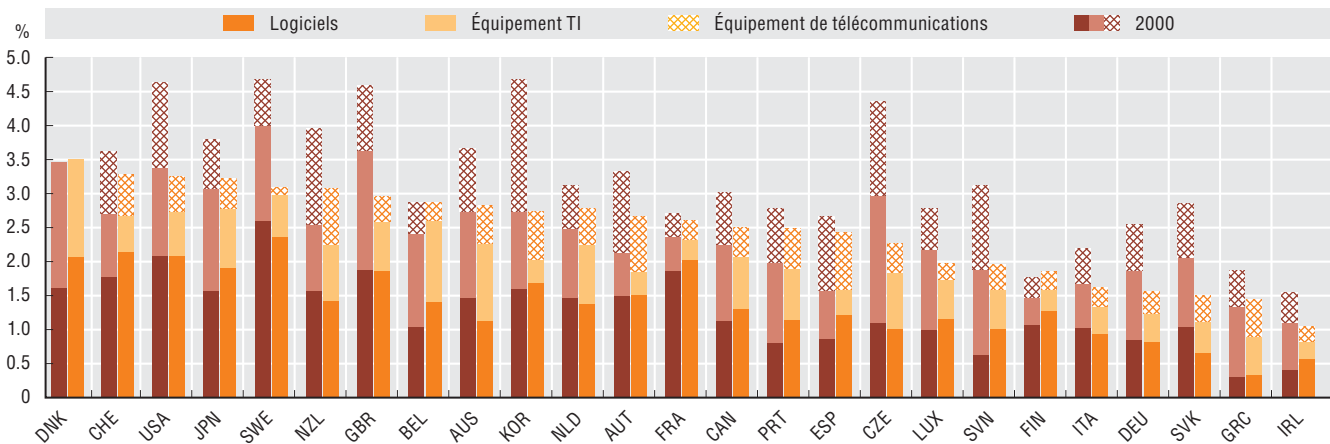
En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, www.oecd.org/sti/pist, juin 2013. Voir notes de chapitre.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931829>

Investissement en TIC par types d'actifs, 2000 et 2011

En pourcentage du PIB



Source : OCDE, d'après la Base de données sur les comptes nationaux annuels des pays de l'OCDE, la Base de données EUKLEMS et des sources nationales, juillet 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932931848>

Mesurabilité

Plusieurs facteurs jouent sur la dépense dans l'enseignement supérieur (ES): pyramide des âges, taux de scolarisation, salaires des enseignants, etc. Les dépenses ES sont classées d'après les données collectées auprès des établissements et non des sources de financement.

Les chiffres de dépenses de R-D proviennent d'enquêtes auprès d'institutions et d'entreprises qui font de la R-D, souvent complétées par des sources administratives. L'intensité de R-D reflète les différences structurelles entre économies: toutes les branches n'ont pas la même propension à la R-D. Malgré des principes de collecte communs, l'échantillonnage et l'estimation des enquêtes R&D diffèrent d'un pays à l'autre. Dans les économies de petite taille, il peut y avoir surestimation de l'intensité en R-D du fait d'investissements ponctuels de R-D.

Le SCN ne comptabilise les dépenses en TIC comme investissements que s'ils peuvent être physiquement isolés, d'où un risque de sous-estimation des investissements en TIC. La mesure des investissements en logiciel est délicate : le SCN ne considère le logiciel comme du capital que depuis peu, les méthodes employées varient et les modes d'acquisition de logiciels sont multiples (location et licence, intégration au matériel ou développement pour compte propre). La comparabilité peut aussi être obérée par des différences de calcul pour les équipements télécom.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Investir dans le savoir », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.